

Visite ministérielle Qualité du milieu de vie en CHSLD Plan d'amélioration Web

Informations sur l'installation

Nom de l'installation visitée	CENTRE DE SANTE LEBEL		
Statut	Public	Nbre de lits perm. au permis	5
Établissement	CENTRE REG. DE SANTE ET DE SERV. SOC. DE LA BAIE-JAMES	Adresse	950, BOULEVARD QUEVILLON NORD
Région	Nord-du-Québec	Ville	Lebel-sur-Quévillon

Informations sur la visite

Date de la visite	18 septembre 2024	Reddition de comptes 1	18 juin 2025
Date de transmission		Reddition de comptes 2	18 mars 2026

Droits des résidents et des personnes proches aidantes





Les droits des résidents sont fondamentaux et tant l'installation que le comité de résidents ou le comité des usagers ont la responsabilité d'en assurer la promotion.

Dans une optique d'amélioration continue des pratiques, une démarche structurée d'évaluation du degré de satisfaction des résidents et de leurs proches doit être réalisée.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
S'assurer de promouvoir les droits des résidents et de mettre en place un comité de résidents.	• Il n'y a pas de comité de résidents.	En cours
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
S'assurer que le comité de résidents aient des opportunités de donner leur point de vue sur le milieu de vie.	Le comité de résident n'est pas consulté afin de donner son point de vue sur la qualité de leur milieu de vie.	En cours

Prestataires de services



Développer des stratégies pour favoriser une culture de bientraitance auprès des personnes hébergées et de leurs proches; Sensibiliser le personnel, le résident et ses proches ainsi que les différents acteurs du milieu notamment en lien avec les troubles neurocognitifs majeurs, les soins palliatifs et de fin de vie ainsi que les moyens visant à contrer la maltraitance.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
3. S'assurer de développer les connaissances des différents acteurs	Des activités d'information ou de sensibilisation afin de	En cours
impliqués dans le milieu de vie afin d'offrir une approche adaptée aux	favoriser la bientraitance et contrer la maltraitance ne sont	
besoins des résidents.	pas offertes sur une base régulière aux résidents et leurs	
	proches.	

Pratiques cliniques



- S'assurer que les résidents reçoivent des soins d'assistance et des services adaptés à leurs besoins en favorisant l'autodétermination et dans le respect de leur dignité :
- Utilisation de l'histoire de vie par les différents acteurs du milieu de vie;
- Pratique du PAB accompagnateur intégrée;
- Rencontres interdisciplinaires réalisées.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
4. S'assurer qu'une rencontre interdisciplinaire permettant de cibler	Aucune rencontre interdisciplinaire n'est réalisée pour les	En cours
les besoins prioritaires et les objectifs d'intervention pour le résident	résidents.	
et qu'elle soit réalisée dans le respect du délai prévu à la procédure.		

Milieu de vie







Milieu de vie accueillant, chaleureux, adapté et personnalisé permettant au résident et à ses proches de sentir comme à la maison; Milieu de vie animé, inclusif, évolutif permettant aussi des activités spontanées et tenant compte des capacités fonctionnelles des résidents; Milieu de vie favorisant la cohésion entre les résidents, leurs proches, le personnel, les bénévoles et la communauté.

Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
5. S'assurer qu'un comité milieu de vie soutienne activement l'amélioration continue des soins et services offerts aux résidents.	• Il n'y a pas de comité milieu de vie.	Réalisé
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
6. S'assurer d'offrir quotidiennement aux résidents un milieu de vie animé où l'on retrouve des activités stimulantes, significatives et adaptées.	 Le milieu de vie n'est pas animé. Les activités individuelles et de groupe ne sont pas offertes sur une base quotidienne. 	Non débuté
Recommandations	Élément(s) non conforme(s)	État d'avancement
7. S'assurer de la présence de bénévoles auprès des résidents et s'assurer que la communauté soit impliquée dans le milieu de vie.	 Aucun bénévole n'est engagé envers les résidents et aucun moyen n'est mis en place afin d'en assurer le recrutement. Aucun partenaire de la communauté n'est impliqué dans le milieu de vie. 	Non débuté